



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CRUE PRINTANIÈRE 2019 : LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC MAINTIENT LES ÉVACUATIONS

**Pontiac, le 30 avril 2019.** — La Municipalité de Pontiac a dressé un bilan de la crue printanière, en début d'avant-midi, en présence de ses différents partenaires tel le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, le ministère de la Sécurité publique du Québec et les Forces armées canadiennes à la suite de la visite du député de Papineau et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Monsieur Mathieu Lacombe.

### Bilan à ce jour :

- La *Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais* anticipe **une hausse du niveau** de l'eau de 17 centimètres d'ici demain soir.
- La Municipalité de Pontiac **maintient les mesures d'urgences et les évacuations** pour les résidents touchés sur son territoire.
- Près de **170 000 sacs de sable** ont été distribués.  
(Lors des inondations de 2017 ce sont 45 00 sacs qui avaient été distribués).
- En raison des conditions météorologiques et afin d'assurer la sécurité des résidents et bénévoles, la Municipalité de Pontiac **suspend sa distribution de sac de sable**. Des sacs sont disponibles au centre communautaire de Luksville. La Municipalité a atteint un seuil record du niveau de l'eau.
- Près de **275 résidents ont été évacués** dans la municipalité dont 92 dans le secteur Quyon.
- La station de pompage d'eau et le système d'aqueduc sont maintenus sous haute surveillance. mais **les systèmes sont pleinement opérationnels**. Dans le secteur Quyon, 352 résidences sont reliées au système d'aqueduc et 237 résidences sont reliées au système d'égouts.
- Fermeture d'écoles : **Les écoles primaires Ste-Marie et Onslow seront fermées** jusqu'à vendredi le 3 mai 2019 inclusivement.
- Le centre d'accueil de Luksville reste ouvert de 8 h 00 à 20 h 00.

### Mesures préventives :

- Pour continuer de protéger nos infrastructures, la Municipalité demande aux citoyens de Quyon de **réduire leur consommation d'eau** et de rejet d'eaux usées en diminuant l'utilisation de douches, de bains ou encore du lave-vaisselle, etc.

- Les résidents sont appelés à la vigilance étant donné la pression croissante exercée par l'eau sur les digues.
- Les résidents sont également priés d'être prudents sur le réseau routier de la municipalité.
- La Municipalité encourage fortement les résidents touchés à suivre les consignes des autorités locales des premiers répondants.
- Les résidents sont invités à se prémunir d'une trousse d'urgence de 72 heures à portée de main : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-prepareraux-sinistres/plan-familial-1/trousse-urgence.html>

– 30 –

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Geneviève Latulippe, Directrice générale adjointe.

Municipalité de Pontiac

819-455-2401 poste 129